



Rou-M@rson Lettre d'infos

n°3 - Décembre 2015

## Rappel Évènement

**Le samedi 5 décembre 2015 à 14h00**, dans le cadre du **Téléthon 2015**, un convoi cycliste fera étape à **Rou-Marson**, et vous proposera une **vente de « fleur de sel »**.



**4 ET 5  
DÉCEMBRE  
2015**

**Le Téléthon et Rou-Marson**, c'est une histoire qui dure depuis de nombreuses années maintenant.

Cette année, nous allons accueillir, pour leur pause-déjeuner à la **Maison des Associations de Rou**, un convoi d'une soixantaine de cyclistes lors de leur périple de plus 200 kilomètres autour du département.

Tout au long du parcours, ces cyclistes proposent **une vente de fleur de sel au profit de l'A.F.M. Téléthon**, au prix de 2€ le sachet de 125g.

Ainsi, vous pourrez venir les encourager et les soutenir dans leur action à leur arrivée vers 14h00 ou à leur départ vers 15h40, et même apporter votre contribution puisque des sachets de fleur de sel seront en vente sur place.

**Au plaisir de vous retrouver ce samedi** et si vous n'êtes pas disponibles vous pouvez dès maintenant trouver les sachets de sel en Mairie.

Plus de renseignements sur le Téléthon : [www.afm-telethon.fr](http://www.afm-telethon.fr)

## Travaux de voirie

### Accès terrain du Tertre à Marson



Afin d'éviter que les cailloux de l'accès au terrain du Tertre n'aillent sur la route de la montée du château, par temps de grande pluie, un revêtement bi-couche et un caniveau ont été réalisés.

## Travaux Bâtiments

### Installation d'un lampadaire solaire route de l'Étang à Marson

Un lampadaire solaire a été installé au carrefour de la route de l'étang et du chemin de la croix à Marson afin de sécuriser au mieux les abords de l'arrêt de bus.



Pour vous inscrire et recevoir la prochaine lettre d'infos par mail ou vous désinscrire :

[lettre-infos@rou-marson.fr](mailto:lettre-infos@rou-marson.fr)

## La citation du mois

« Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit. »  
John C. Coolidge (1872-1933)



## Côté Nature

LES NICHOURS : pour quoi faire ?

Les oiseaux de nos jardins ont besoin de notre aide.

Les nicoirs sont de véritables refuges où chaque oiseau peut construire et aménager son nid à sa convenance, avec les matériaux de son choix, selon la technique qui lui est propre. Ils compensent en partie la disparition des cavités naturelles et permettent de maintenir la population de nos oiseaux cavernicoles (nichant dans des cavités).

Matériaux utilisés ?

Il est préférable d'utiliser un bois résistant à l'humidité : pin, sapin, peuplier, chêne, aulne. Les agglomérés et les contre-plaqués (sauf marine) sont à proscrire car ils gonflent sous la pluie et risquent d'éclater. Ne pas raboter le bois de construction ! Les oiseaux pourront ainsi s'agripper aux parois du nicoir. L'épaisseur idéale des planches est de 2 cm (minimum 1 cm).

Il est également déconseillé de peindre les nicoirs, pour plus de discrétion et afin d'éviter les mauvaises odeurs. On peut éventuellement les badigeonner de brou de noix pour les foncer. L'huile de lin est également conseillée pour assurer l'étanchéité du nicoir.

Orientation ?

Ne jamais installer les nicoirs en plein soleil, ou au contraire, en pleine ombre. Le trou d'envol sera dirigé à l'opposé des vents dominants qui apportent la pluie. L'orientation Est - Sud Est est idéale. A éviter : les lieux et les arbres humides

source : loire.lpo

Plus d'informations et construire votre nicoir : <http://www.loire.lpo.fr/nicoiretmangeoire.html>



## En Bref...



Changement de date

La prochaine réunion du **Conseil Municipal** aura lieu à la Mairie,  
**le mercredi 16 décembre à 20h30**



### Cérémonie du 5 décembre

La Cérémonie du Souvenir des Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie aura lieu le

**Samedi 5 décembre**

**à 11h au Monument des Morts**

A l'issue, un vin d'honneur sera servi à la Mairie, salle du Conseil.



### Don du Sang

La prochaine collecte aura lieu aux Arènes de Doué-La-Fontaine

**le mardi 29 décembre**

de 15h30 à 19h30

## Vos évènements du mois

**Dimanche 6 & 13 décembre**

### Elections Régionales

Le bureau de vote sera ouvert de **9h00 à 18h00** à la Mairie, salle du Conseil.

**Mercredi 9 décembre**

**Conte** à la Bibliothèque Municipal, **à partir de 16h00** pour les enfants de 3 à 7 ans.

**Samedi 12 décembre**

**Repas de Noël** pour nos aînés à la cave communale de Marson.

**Samedi 19 et Dimanche 20 décembre**

**Marché de Noël** organisé par le Comité des Fêtes **sur la place de Marson et à la Cave Communale, de 14h30 à 20h00 le samedi et de 10h00 à 17h00 le dimanche.** Présence du Père Noël et goûter pour les enfants le samedi après-midi vers 16h00.

## Côté Cuisine

### Bûche de Noël façon grand-mère

Temps de préparation : 30 minutes  
Temps de cuisson : 10 minutes

#### Ingrédients (pour 10 personnes) :

Pour la génoise :

- 3 oeufs      - 1 blanc d'oeuf      - 100 g de farine  
- 100 g de sucre      - 1/2 sachet de levure

Pour la crème au beurre (café ou chocolat) :

- 2 oeufs      - 1 jaune d'oeuf      - 100 g de sucre glace  
- 200 g de beurre ramolli (sorti du réfrigérateur la veille)  
- 125 g de chocolat pâtissier ou 2 cuillères à soupe d'extrait de café

#### Préparation de la recette :

Séparer les blancs des jaunes. Mélanger les 3 jaunes avec le sucre, puis la farine et la levure au batteur électrique.

Ajouter les 4 blancs d'oeufs battus en neige.

Verser sur la plaque du four recouverte de papier cuisson. Cuire 10 min dans un four préchauffé à 200°C (th 6-7).

Renverser sur un torchon humide et laisser refroidir.

#### Crème au beurre :

Travailler le beurre ramolli au batteur électrique, façon mayonnaise; il doit rester assez ferme.

Mélanger au batteur électrique les 2 oeufs entiers et le jaune, avec le sucre glace et le chocolat fondu refroidi (fondu au bain-marie ou au micro-ondes avec 1 cuillère à soupe d'eau) ou l'extrait de café.

Incorporer ce dernier mélange au beurre et travailler le tout au batteur électrique.

Etaler une partie de la crème sur la génoise, puis rouler. Etaler le reste de la crème sur le dessus et les bords, façon bûche en bois.

Saupoudrer de sucre glace.

Laisser reposer 24 h au réfrigérateur



La Commission Communication et l'ensemble du Conseil Municipal  
vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année

